

Namur, le 14 juin 2021

## **ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE**

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Chers Elèves,

Veillez trouver, ci-dessous, les dernières informations concernant l'organisation de la fin d'année scolaire.

### **AFFICHAGE RESULTATS (Rappel)**

Les décisions seront affichées : **(Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.)**

- Rue Lelièvre 10, sur les fenêtres du restaurant scolaire.
  - ✓ 2es années : le 23 juin 2021 à partir de 13h00
  
- Rue du Collège, 8, aux valves, sous le préau, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations.
  - ✓ 6es années : le 23 juin à partir de 18h00
  - ✓ 3es années : le 24 juin à partir de 13h00
  - ✓ 4es années : le 24 juin à partir de 18h00
  - ✓ 5es années : le 25 juin à partir de 18h00

### **RENCONTRE PARENTS/PROFESSEURS**

Afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur et rendre les contacts plus fructueux, je vous remercie de suivre les modalités pratiques suivantes :

En pratique, je vous invite à contacter l'enseignant de votre choix via son mail professionnel (onglet « Infos » > « Le personnel » > « Enseignants » sur le [site de l'Athénée de Namur](#)). Vous conviendrez alors d'un rendez-vous à planifier durant les journées des 28 et 29 juin. La visioconférence sera à privilégier.

A noter que la consultation des épreuves pourra se faire sur le même principe.

### **PROCEDURE DE CONCILIATION INTERNE**

Comme annoncé dans une communication précédente, la procédure est planifiée ces 28 et 29 juin, sur rendez-vous au 081-22 30 35, auprès du Secrétariat de Direction.

L'éventuel Conseil de classe de recours est fixé au 30 juin en matinée.

## **HORAIRE DE REMISE DES CLES DE CASIER ET DES LIVRES**

<b>28 juin</b>	<b>Lycée</b>	<b>Athénée</b>
08h30 - 09h10	1A - 1B	3A - 3B
09h10 - 09h40	1C - 1D	3C - 3D
09h40 - 10h20	1E - 1F	3E - 3F
10h20 - 11h00	2A - 2B	4A - 4B
11h10 - 11h50	2C - 2D	4C - 4D
11h50 - 12h30	2E - 2F	4E - 4F
13h10 - 13h50	2G	5A - 5B
13h50 - 14h30		5C - 5D
14h30 - 15h10		5E et 6es (oubli*)
15h10 - 15h50		

\* Pour les Rhétoriciens, remise des livres le dernier jour des examens (mardi 22 juin) à la fin de leur épreuve jusqu'à 11h30 (salle de lecture)

Le jour de la remise des bulletins, une 2e permanence sera assurée sur les deux implantations de 8H30 à 9H30 pour les élèves qui ne sont pas en ordre de remise des livres.

## **REMISE DES BULLETINS ET CONSULTATION DES COPIES PAR LES ELEVES.**

Les élèves des classes de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> année se verront remettre leur bulletin par le titulaire de classe le mardi 29 juin à 9h30. Un tableau reprenant les locaux sera affiché à l'entrée de l'établissement.

Le bulletin est remis en mains propres à chaque élève dont la présence est OBLIGATOIRE.

En cas de force majeure, le bulletin pourra être confié à une tierce personne en échange d'une procuration écrite et signée par les parents, la personne responsable ou l'élève majeur.

Aucun bulletin ne sera transmis par courrier !

Toujours le mardi 29 juin, de 9h30 à 11h00, les élèves qui le souhaitent et ceux qui y seront vivement invités, auront l'occasion de consulter leurs copies. Les parents ne sont pas autorisés à les accompagner à ce moment-là.

## **PROCLAMATION DES RHETOS, 30 JUIN 2021.**

La réglementation en vigueur ne permet pas d'organiser la cérémonie en une fois.

Nous procéderons donc en deux temps :

À 16h00, les élèves de 6 ADE seront proclamés (les élèves des autres classes et leurs parents attendront sur la cour B, entrée par la rue Basse Marcelle)

Dès 18h00, les élèves de 6 BC seront proclamés à leur tour.

Afin de garantir les distances minimales, nous ne pourrons malheureusement accueillir que 2 parents par élève sur notre cour principale. Quelle que soit la météo du jour, la proclamation se fera à l'extérieur.

Un courrier spécifique avec les détails pratiques ainsi que l'invitation officielle vous parviendront à l'issue du Conseil de classe.

### **CARTES REPAS**

Les cartes repas restent valables pour l'année prochaine.

Cependant, les élèves de sixième peuvent introduire une demande de remboursement.

La procédure à suivre :

Placez la carte dans une enveloppe.

Sur celle-ci : notez le nom, le prénom et la classe de l'élève concerné ainsi qu'un numéro de compte.

Cette enveloppe sera alors remise aux éducateurs.

En vous remerciant pour votre confiance, je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant une bonne fin d'année scolaire !

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et, vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Elèves, en l'expression de mon entier dévouement.

Le Chef d'établissement f.f.,  
Jean-Michel Belle

